

FORMATION : Loi ALUR

MAJ : 22/02/2024



MASTER FORMATION

ETAPES	LIBELLES
DUREE	2 jours soit 14 heures
LIEU ET ACCES	Siège social de Master Formation 95 Avenue des Logissons, Immeuble Gamma 13770 VENELLES 04.42.60.01.27 Cette formation n'est pas accessible à distance
NOMBRE DE STAGIAIRES	15 maximum
PRESENTATION DE LA FORMATION	La formation sur la loi ALUR s'inscrit dans la formation obligatoire continue des professionnels de l'immobilier notamment des agents immobiliers.
VALIDATION	Le suivi de la formation et la participation aux activités permettent la validation de la formation.
METHODE D'EVALUATION	Questionnaire en fin de formation
FORMATEUR	Doriane DE MONTGOLFIER formatrice en droit notarial et immobilier titulaire d'un master 1 en droit des affaires et master 2 en droit notarial et Catherine AUBERT, formatrice et juriste, titulaire d'un Master 2 en Droit Contentieux.
OBJECTIFS	Déterminer les caractéristiques du principe de non-discrimination Identifier les causes et le fonctionnement de la régulation du marché immobilier Mesurer les conséquences des obligations de l'agent immobilier en tant que professionnel Déterminer les apports de la loi en faveur des locataires Décrire les risques liés aux immeubles en péril et favoriser l'accès au logement pour tous. Développer une sensibilisation à la RSE Inventorier les nouvelles réglementations en matière de rénovation énergétique Expliquer les enjeux de la ville de demain Définir les enjeux et techniques de blanchiment et du financement du terrorisme Découvrir le contexte réglementaire et les instances de contrôle Etablir les obligations applicables aux professionnels
PUBLIC	Agents immobiliers - Administrateurs de biens - Syndics de copropriété - Marchands de liste - Toute personne titulaire de la carte professionnelle
PRE-REQUIS	Etre détenteur de la carte professionnelle ou avoir suivi un cursus dans l'immobilier
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Apports de vocabulaire, exemples concrets Mise en application via des cas pratiques Support pédagogique sur PowerPoint par vidéoprojecteur Utilisation de l'application Kahoot ou QCM oral Evaluation
MODULES	Partie 1: La réglementation du marché Section 1 : Les enjeux sous-tendus par le marché de l'immobilier et les pratiques abusives Section 2 : La notion de pratique abusive Partie 2 : L'accès au logement et la protection des personnes vulnérables Section 1 : Rapports entre bailleurs et locataires Section 2 : La favorisation de l'accès à un logement décent Partie 3: Le développement de l'innovation en immobilier Section 1 : La nécessaire rénovation énergétique des logements Section 2 : Un urbanisme durable Partie 4 : Développer une sensibilisation à la RSE Partie 5 : Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme Analyser les règles concernant la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme Définir les enjeux et techniques de blanchiment Découvrir le contexte réglementaire et les instances de contrôle. Etablir les obligations applicables aux professionnels
TARIF DE LA FORMATION	Devis sur mesure, nous consulter
DELAIS D'ACCES A LA FORMATION	Le délai d'accès à la formation est fixé à 5 jours avant la date de début prévue pour la session de formation
ACCESSIBILITE	Si vous êtes en situation de handicap et/ou si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous
CONTACT MAIL	contact@master-formation.org
CONTACT TELEPHONE	06 56 84 30 85

